



Commune de
mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communaalies-en-Montagne

DELIBERATION

SUR LES COMPTES ADMINSTRATIFS 2018

Séance du **4 mars 2019 à 20 h 00**

Le conseil municipal de la commune nouvelle de Mignovillard, réuni sous la présidence de Mme Claudine QUATREPOINT, 1ère adjointe au maire, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2018, dressés par M. Florent SERRETTE, maire de la commune de Mignovillard, après s'être fait présenter les budgets primitifs, les budgets supplémentaires et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Envoyé en préfecture le 14/03/2019

Reçu en préfecture le 14/03/2019

Affiché le 14/03/2019



ID : 039-200057115-20190304-DCM_20190304_01-DE

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES | Contre : 0 – Pour : 14
Date de convocation : 25 février 2019

DCM_20190304_01

1. Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédent (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédent (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédent (3)
COMPTE ADMINSTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....		70 530,33 €	842 021,34		842 021,34 €	70 530,33 €
Opérations de l'exercice.....	694 175,20 €	687 606,26 €	2 404 293,34 €	3 649 832,70 €	3 098 468,54 €	4 337 438,96 €
TOTAUX	694 175,20 €	758 136,59 €	3 246 314,68 €	3 649 832,70 €	3 940 489,88 €	4 407 969,29 €
Résultats de clôture.....		63 961,39 €		403 518,02 €		467 479,41 €
Reste à réaliser.....			197 000,00 €	28 100,00 €	197 000,00 €	28 100,00 €
TOTAUX CUMULÉS	-	63 961,39 €	197 000,00 €	431 618,02 €	197 000,00 €	495 579,41 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		63 961,39 €		234 618,02 €		298 579,41 €

(1) Conseil municipal, conseil d'administration, comité

(2) Maire ou Président

(3° Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "reste à réaliser". Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés" "résultats de clôture" et "résultats définitifs"

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédent (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédent (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédent (3)

COMPTE ANNEXE "LOTISSEMENT DE LA FRUITIÈRE" (créé en 2015, sans opération budgétaire en 2017)

Résultats reportés.....					- €	- €
Opérations de l'exercice.....	6 744,00 €	6 744,00 €	6 744,00 €		13 488,00 €	6 744,00 €
TOTAUX	6 744,00 €	6 744,00 €	6 744,00 €	- €	13 488,00 €	6 744,00 €
Résultats de clôture.....		- €		- 6 744,00 €		- 6 744,00 €
Reste à réaliser.....			- €	- €		
TOTAUX CUMULÉS		- €	- €	- 6 744,00 €		- 6 744,00 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		- €		- 6 744,00 €		- 6 744,00 €

Ont signé au registre des délibérations : Mmes et MM. Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY (procurator de Pascale DUSSOUILLEZ), Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY (procurator de Nelly GIROD), Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Pour expédition conforme,

L'adjointe au maire,



Claudine QUATREPOINT